



attac

# LE COURRIEL D'INFORMATION

n° 125 – Mardi 11 avril 2000.

## A DEMAIN...

### Dans ce numéro

- 1- C'est demain
- 2- Action urgente.
- 3- Je vote équitable
- 4- Brèves d'OMC
- 5- Contre offensive ATTAC
- 6- Nous accusons l'UNICE
- 7- Rendez-vous avec ATTAC.

### En bref...

C'est demain : manifestation le 12 avril 18h00 Place de la Bastille. Ne manquez pas le rendez-vous ! Un autre monde est possible. Faisons le naître ! (+ nouveau document sur la dette)

Action urgente : deux militants d'ATTAC en Tunisie viennent d'être arrêtés par la police. Ils ont besoin de votre soutien et de votre aide.

Je vote équitable : campagne lancée par Max Havelaar autour du commerce équitable.

Brèves d'OMC : Mike Moore dans un « café-croissant » à Genève, Organe de Règlement des Différends, environnement... au programme de ces brèves réalisées par une équipe de bénévoles.

Contre offensive ATTAC : des groupes locaux d'ATTAC organisent à Marseille une contre conférence à celle qui se tiendra dans la même ville : « Euro Méditerranée »

Nous accusons l'UNICE : rendez vous en juin pour le contre-sommet. L'Unice le « porte parole des entreprises en Europe » est plus qu'un simple lobby.

### C'est demain...

MANIFESTATION INTERNATIONALE à l'occasion de la réunion du Club de Paris le mercredi 12 avril à 18 heures à Paris, de Bastille (marches de l'opéra) à Bercy

A l'appel de la campagne « Pour l'an 2000, annulons la dette ! » et ATTAC et avec le soutien de: Afrique Verte - AGIR ICI - Aide Fédération (fédération des agences internationales pour le développement) - AITEC - Andines - Anima'fac - Appel des Cent pour la paix - BDE - ISTOM (Bureau des élèves - Institut des Sciences et Techniques pour l'Outremer) - BIOFORCE - CADR (Collectif des Associations de Développement Région Rhône-Alpes) - CANVA - Coordination de l'Action Non violente de l'Arche - CASI Bretagne - Collectif des associations de solidarité internationale - CCFD - CGT (Confédération Générale du Travail) - CFDT (Confédération Française et Démocratique du Travail) - CFTC (Confédération française des Travailleurs Chrétiens) - CICDA (Centre international de coopération pour le

développement agricole) - CIMADE - Coopération missionnaire - CRID - CRISLA - Centre de Réflexion d'Information et de Solidarité avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique Latine - CUN Du Larzac - Délégation Catholique pour la Coopération - Emmaüs France - Emmaüs international - Etudiants et Développement - Enda Tiers-Monde - Fédération Artisans du monde - Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Etudiants (FFACE) - Fédération Française des Clubs UNESCO - France Libertés (Fondation Danielle Mitterrand) - Frères des Hommes - Groupe Développement - Groupe non-violent Louis Lecoq - Handicap international - Ingénieurs sans frontières - Instituts missionnaires féminins - CSM - Justice et paix - Ligue Africaine des Droits de l'Homme - LIFPL - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - Ligue de l'Enseignement - Max Havelaar - MIR (Mouvement international de la réconciliation) - MOC (Mouvement des objecteurs de conscience) - MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) - Partage - Peuples Solidaires -



attac

RENAPAS - Rencontre nationale avec le peuple d'Afrique du Sud - Réseau foi et justice - Réseau solidarité - RITIMO - SCI (Service Civil International) - Service de Coopération au Développement - Secours catholique / Caritas France - Service Civil International - SEL (Service d'Entraide et de Liaison) - Service Protestant de Mission - DEFAP - Solagral - Solidarité Laïque - Solidariterre - Survie - Terre des Hommes - UCJG - YMCA

Nouveau document : 13 Questions/réponses sur la réduction des dettes telles que décidées par le G7, le Club de Paris, le FMI et la Banque mondiale

I. - Pourquoi les réductions des dettes telles qu'annoncées ne permettront pas une amélioration de la situation des pauvres du Tiers Monde ?

Les créanciers qui envisagent d'accorder des réductions de dettes conditionnent celles-ci par la poursuite des politiques d'ajustement structurel rebaptisées « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté » (CSLP - PRSP en anglais). De nombreuses études réalisées par des experts économiques indépendants, par des institutions onusiennes, des mouvements sociaux ont démontré que les effets de ces politiques sont funestes car elles augmentent la fragilité des économies des pays auxquelles elles s'appliquent. Les rapports consacrés par la CNUCED (notamment l'excellent tiré à part consacré à l'Afrique subsaharienne» du rapport 1998 sur le Commerce et le Développement) à l'ajustement structurel en Afrique subsaharienne démontrent que les pays africains ne tirent aucun profit de plus de dix ans d'ajustement. Recul de la consommation des ménages, baisse de la production des producteurs locaux pour le marché intérieur, augmentation de la dépendance alimentaire, accélération de la chute de la valeur des produits exportés par l'Afrique sur le marché mondial, augmentation des charges fiscales pesant sur les populations à faible revenu : telles sont quelques-unes des conséquences négatives des politiques d'ajustement relevées par la CNUCED.

L'intégralité de ce document se trouve à l'adresse suivante :  
<http://attac.org/fra/toil/doc/cadtm2.htm>

### Action urgente

Fathi Shamkhi, président du RAID, et Mohamed Chourabi ont été arrêtés par la police tunisienne hier samedi à Slimane.

Vous trouverez ci-dessous une lettre à adresser aux ministères tunisiens de l'intérieur et de la justice.

Nous demandons également à tous ceux qui ont des contacts avec des parlementaires de les contacter afin qu'ils relayent notre demande de libération des militants du RAID auprès de toutes les autorités susceptibles d'intervenir dans ce sens.

Merci de votre aide [raid.rhone@attac.org](mailto:raid.rhone@attac.org)

Voici le texte de lettre que nous vous proposons, à envoyer au ministère de l'intérieur : [mint@ministeres.tn](mailto:mint@ministeres.tn) et au ministère de la justice : [mju@ministeres.tn](mailto:mju@ministeres.tn) . Merci de « Copier » [tunisie@attac.org](mailto:tunisie@attac.org) et [raid.rhone@attac.org](mailto:raid.rhone@attac.org)

Monsieur le Ministre,

J'apprends avec la plus vive inquiétude que messieurs Fathi Shamkhi et Mohamed Chourabi ont été appréhendés par les autorités policières à Slimane ce samedi 8 avril. Fathi Shamkhi est président du RAID et Mohamed Chourabi en est un membre actif. Le RAID est une association avec laquelle ATTAC France a d'étroites relations et des objectifs communs.

La constitution tunisienne garantissant la liberté d'association, je ne peux pas croire que c'est au titre de leur activité au sein du RAID que nos amis ont été arrêtés. A moins d'apprendre qu'ils ont été immédiatement remis en liberté, je vous saurais gré de me tenir informé des raisons qui ont motivé cette arrestation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

### Je vote équitable

« Je vote équitable, campagne nationale de sensibilisation sur le commerce équitable auprès des entreprises et des mairies

Face aux inégalités et injustices croissantes engendrées par le commerce international, les petits producteurs du Sud sont des victimes patentées : conditions de travail inhumaines, revenus de misère, endettement cyclique, dépendance totale des fluctuations des cours mondiaux, menace de rachat des terres par les multinationales ...

Pour sortir de ce cercle vicieux, il existe un commerce qui place l'Homme au cœur des préoccupations : le commerce équitable. Son objectif principal est en effet d'assurer un



attac

revenu décent et le respect des droits fondamentaux pour mener à un développement autonome et durable.

Aujourd'hui, l'acte d'achat peut constituer un engagement, un acte politique, un vote. Des milliers de « consommateurs » agissent au quotidien en consommant des produits issus du commerce équitable. Mais cette démarche simple de solidarité ne doit pas s'arrêter à la porte des bureaux. Les entreprises et les collectivités doivent elles aussi clairement faire le choix de l'équité et s'inscrire ainsi dans une action concrète de solidarité envers les pays du Sud.

Une fois de plus, il revient aux citoyens d'impulser cet élan collectif. C'est pourquoi l'association Max Havelaar a naturellement fait appel aux associations de solidarité et aux syndicats pour être partenaires dans une large campagne unitaire intitulée « Je vote équitable ! »

Déjà, nombre d'entre eux se sont engagés. Vous pouvez suivre leur exemple.

Comment participer ? La démarche est simple : l'association Max Havelaar édite des cartes postales demandant aux maires et chefs d'entreprises l'approvisionnement des différents services en café équitable. Il vous suffit donc de les commander et de les leur faire parvenir signées.

Les collectifs d'ATTAC pourront se procurer le document de campagne contenant 2 cartes postales distinctes (mairies et entreprises) à partir du 20 avril afin de les diffuser le plus largement possible :

Association Max Havelaar France :  
41, rue Emile Zola  
93107 Montreuil  
Tel : 01 42 87 70 21 / Fax : 01 48 70 07 68 /  
Email : [mhavelaar@aol.com](mailto:mhavelaar@aol.com) / Site Internet :  
<http://www.maxhavelaarfrance.org>  
Contact : Claire Dages  
Prix indicatifs : 100 exemplaires : 150 F ; 500 exemplaires : 400 F

## Brèves d'OMC

1- Invitation de M. Moore à une réunion "Café et Croissants" à Genève le 19/04. Les sujets auraient trait au renforcement du dialogue et aux méthodes de communication entre le système commercial multilatéral et la société civile.

Pendant ce temps son maître mot continue d'être "flexibilité"; Aux ministres européens réunis à Porto comme à un groupe d'hommes d'affaires asiatique la semaine dernière, il a répété qu'il n'y aurait pas de nouveau cycle tant que les pays membres n'adopteraient pas une position plus flexible dans les domaines primordiaux de la négociation. Les délégués du PBEC ( Conseil Economique du Bassin Pacifique) rassemblant 1.100 hommes d'affaires de 20 pays asiatiques la semaine dernière à Hawaï se sont fait l'écho de ce rappel. Dans ce domaine, les progrès dans les discussions sur l'agriculture et les services seront déterminants.

Cependant le Ministre britannique de l'Environnement les a mis en garde contre tout lancement d'un nouveau round avant d'avoir tiré les leçons de l'échec de Seattle. Il a ajouté que les pays riches devraient faire plus d'efforts pour assurer les PVD que leurs exigences seraient prises en compte dans ce cycle. D'après lui les explications que doivent donner les pays développés aux PVD portent sur l'intérêt du lien entre commerce et environnement. La réduction des subventions agricoles et l'ouverture du marché européen pourraient ainsi être bénéfiques à l'environnement.

Le Quad (USA-UE-Canada-Japon) se réunira à Boston les 1 et 2 Juin pour discuter du lancement d'un nouveau round. Cette réunion visera à réduire les différences de vue de ses membres avant la réunion des ministres du Commerce de la région Asie-Pacifique à Darwin (Australie) du 6 au 8 Juin, au cours de laquelle le Quad espère obtenir le soutien des PVD pour le lancement d'un nouveau round.

Les discussions sur le commerce agricole ont été lancées les 23 et 24 Mars. Les membres n'ont discuté que de détails d'organisation et ne se sont saisis d'aucune des propositions présentées. L'Art 20 de l'Accord de l'OMC sur l'Agriculture appelle les Etats membres à poursuivre " l'objectif à long terme de réduire progressivement et de façon substantielle les aides et protections" du secteur agricole, en prenant en compte leurs "préoccupations non commerciales".

Les discussions ont mal démarré en raison de l'échec d'un accord sur la Présidence permanente du Comité. UE et Japon ont fait barrage à la nomination du représentant brésilien, qui avait le soutien des USA et du groupe de Cairns (auquel adhère le Brésil). C'est précisément pour cette raison que l'UE a voté contre une présidence brésilienne. Position critiquée par le Groupe de Cairns qui a fait valoir



attac

que les pratiques de l'OMC exigeaient qu'un candidat soit choisi pour ses mérites et non pour son appartenance à un groupe quelconque et a appelé l'UE à se montrer plus "flexible" en démantelant ses barrières commerciales agricoles. Malgré cela, les membres ont accepté un programme de travail pour la première phase des discussions. Ils se rencontreront à nouveau en Juin, Septembre et Novembre prochain; les propositions de négociation devraient être présentées fin Décembre 2000. Aucune date butoir n'est prévue pour la conclusion des négociations.

Les membres du Mercosur ont demandé à ce que les discussions sur les services se fassent en parallèle à celles sur l'agriculture. L'UE et le Japon pensent que les progrès dans le domaine agricole dépendront du lancement de discussions globales sur le commerce. L'Europe a rappelé sa position de libéraliser davantage son agriculture mais qu'elle n'était pas disposée à sacrifier le "modèle européen" agricole. Et le Japon a ajouté que des résultats équilibrés ne pourront être obtenus que si la diversité agricole était prise en compte.

Concernant les OGM, les USA ont souligné leur intérêt d'accroître l'accès au marché des OGM alors que l'UE soulignait la nécessité pour un meilleur étiquetage des produits de consommation.

Devant le Comité des TRIPs (Droits sur la Propriété Intellectuelle) qui tenait sa première réunion de l'année, différents sujets ont été abordés (révision de l'art.27.3 sur la protection des plants, la révision de l'Accord lui même, statut des plaintes pendant le moratoire après la date butoir de fin 99). Les USA ont indiqué que, malgré le moratoire, ils continueraient d'exercer leurs droits concernant les plaintes basées uniquement sur la violation d'accords. (il existe aussi une série de plaintes sans violation où un Etat peut faire constater la perte d'un avantage attendu en raison de l'action d'un autre Etat sans qu'il y ait eu violation d'un accord ou d'un engagement). Par ailleurs le Comité s'est séparé sans avoir nommé un remplaçant à sa présidence, en raison des discussions en cours sur la Présidence du Comité sur l'Agriculture.

Malgré toutes ces divisions, les milieux d'affaires considèrent que les discussions se déroulent dans une atmosphère "constructive". !

## 2- ORD

Plainte du Brésil contre l'Argentine. C'est le premier cas de controverse entre 2 membres du Mercosur.

Dans le problème de la banane Panama et le Guatemala (co-plaignants) ont critiqué le manque de progrès fait par l'UE dans ce domaine. Par contre, les producteurs de bananes de l'Est Caraïbes ont averti que si toutes les parties plaignantes étaient autorisées sans contrainte à exporter leur production à la suite de la révision de l'accord européen sur les bananes, il en résulterait une surproduction et une chute des cours de la banane.

Après l'annonce de l'Australie de ne pas faire appel de sa condamnation au sujet de son interdiction d'importer du saumon canadien, les autorités tasmaniennes ont juré de défier les règlements de l'OMC, car en permettant l'importation de saumon frais non traité, ils exposeraient à la maladie le stock de poisson tasmanien et représenteraient une menace pour son aquaculture. Certaines espèces rares et menacées pourraient totalement disparaître si des maladies se propageaient dans le pays en provenance d'ailleurs.

## 3- Environnement :

### Réunion du PNUE sur les POPs (INC-4):

115 pays se sont réunis à Bonn du 20 au 25 Mars, à l'initiative du PNUE, pour des négociations préparatoires à un accord international légalement contraignant sur certains POPs (Polluants Organiques Persistants), incluant pesticides (tels que le DDT), produits chimiques industriels et PCB. Outre les gouvernements, des ONG, des organisations internationales (comme l'OMC) et les représentants de l'industrie assistaient à cette 4<sup>e</sup> session de l'INC (Comité de négociation internationale). Peu de progrès ont été constatés : les divisions se sont clairement manifestées entre ceux qui poussent à l'élimination complète des POPs et ceux qui cherchent seulement à en limiter l'usage. Les groupes environnementaux ont critiqué notamment les USA, le Japon, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour tenter d'édulcorer le texte proposé, qui a le soutien des PVD et de l'UE qui appellent à l'élimination définitive des POPs tant au niveau de leur production que de leur utilisation. Ces critiques ont été renforcées par la divulgation d'une lettre du Dept. d'Etat US adressée à l'UE par laquelle les USA lui demandaient son appui pour calmer les attentes des PVD quant au degré d'assistance technique que les pays riches seraient désireux à leur accorder car, disait la



attac

lettre, les PVD " doivent reconnaître que les POPs ne représentent pas un sujet de même ampleur que les changements climatiques et la destruction de la couche d'ozone". Il y a eu en effet débat entre pays riches et PVD sur les mécanismes financiers et l'assistance technique à accorder à ces derniers en vue de leur faciliter l'application d'un tel accord, en particulier sur le caractère obligatoire ou non de ce financement Ce sera le principal sujet de discussion de la prochaine réunion qui se tiendra à Johannesburg en Décembre prochain.

Au cours d'un atelier traitant des problèmes de piratage des ressources biologiques, des ONG indonésiennes ont affirmé que les intérêts des communautés locales, qui, d'après certains, sont les propriétaires de ces ressources, devraient recevoir une protection légale. Le gouvernement de ce pays est en cours d'élaboration d'une législation sur les brevets. Un représentant de l'Union des Consommateurs indonésiens a dit que les pays développés les utilisent de façon abusive pour leurs propres intérêts. Le Ministre de l'Environnement y a décrit la bio-piraterie comme une nouvelle forme d'impérialisme; les pays riches bénéficient de la démarche lente des PVD qui n'anticipent pas suffisamment vite de l'intérêt de ces brevets. Il a ajouté qu'il n'était pas juste de breveter la diversité biologique.

Groupe de travail « Traités internationaux et Paradis fiscaux ». [omc.marseille@attac.org](mailto:omc.marseille@attac.org)

### **Contre offensive ATTAC.**

Accords euro-méditerranéens

Tandis que l'ensemble des "ATTAC" européens se mobilisent pour obtenir une "zone Tobin" en Europe, une dynamique similaire est en train d'émerger autour de la Méditerranée. Après la Tunisie, le Maroc voit se constituer une association ATTAC portée par des militants associatifs et syndicaux et par de simples citoyens qui profitent du vent de liberté qui souffle sur le Royaume Chérifien pour s'engouffrer dans l'action.

Je rentre d'un voyage au Maroc où j'ai pu participer, aux côtés des marocains, à la première réunion publique d'ATTAC au Maroc. C'était le 26 mars dernier, à Casablanca, 200 personnes sont venues débattre et témoigner de l'intérêt qu'elles portaient à cette initiative.

Fathi Chamki, président du RAID (ATTAC Tunisie), était de la partie. Les autorités tunisiennes l'avaient laissé quitter le territoire national ; cette "bienveillance" ayant peut-être

quelques liens avec notre mobilisation pour obtenir la légalisation du RAID...

Ensemble, tunisiens, marocains et français nous avons décidé d'ouvrir un chantier dont l'aboutissement se concrétisera à la fin de l'année 2000 à Marseille

Une contre-conférence à Marseille

Au début du mois de novembre prochain, se tiendra à Marseille, la 4ème conférence, dite Barcelone IV (voir ci-après), entre l'Union Européenne et les 27 pays méditerranéens sur les accords de libre échange euro-méditerranéens. Autour de la Méditerranée, comme ailleurs, le libéralisme est à l'œuvre pour imposer le libre-échange, les privatisations et les ajustements structurels comme modèle absolu du développement. Nous ne pouvons rester passifs devant cette agression. ATTAC France, le RAID et ATTAC Maroc vont organiser une contre-conférence pour faire valoir leur point de vue sur ces questions.

Une stratégie en 2 temps

Jusqu'à l'été, nous allons travailler sur le contenu des ces accords et sur leurs conséquences sociales. LE RAID sera leader sur ce programme puisque la Tunisie est le seul pays avec lequel l'UE a déjà mis en place un accord bilatéral de libre échange et ceci depuis 2 ans. Avec le Maroc, cet accord ne date que du 1er mars dernier.

Au mois de septembre, nous projetons d'organiser au Maroc, une rencontre pour partager nos analyses et préparer cette contre-conférence de Marseille.

ATTAC Rhône et ATTAC Marseille en première ligne

Nous allons co-organiser cette contre-conférence avec ATTAC Marseille. Mais nous ne nous en tiendrons pas là. Nous demanderons (et nous obtiendrons, c'est le "droit d'alerte") une tribune à l'intérieur de la conférence officielle pour faire valoir notre propre expertise sur ces accords devant l'ensemble des gouvernements représentés. Et pendant que nous interpellons les participants de la conférence officielle, une manifestation de masse se déroulera à Marseille.

Ce projet est ambitieux mais il est à la hauteur des espérances qu'ATTAC suscite autour de la Méditerranée !

Jean-Luc Cipièrre - [president.rhone@attac.org](mailto:president.rhone@attac.org)





attac

## Le processus de Barcelone

Lancé en 1995 à Barcelone, le Partenariat euro-méditerranéen se traduit, au niveau bilatéral, par une série d'accords d'association entre les partenaires méditerranéens et l'UE.

Le principe de base prétend en être le respect des droits de l'homme. A ce titre, on peut s'interroger sur la validité de l'accord signé avec le Tunisie le 17 juillet 1995 !

Le libre circulation des marchandises en est le second pilier puisque l'accord prévoit une zone de libre-échange (ZLE) entre chacun des partenaires et l'Union.

La coopération économique, sociale, culturelle et financière en sont les autres piliers. Pour la Tunisie, plus de 85% du budget (programme MEDA) est consacré à l'ajustement structurel. C'est dire la réalité des coopérations sociale et culturelle !

Après Malte et Stuttgart, Marseille sera la 4ème conférence du partenariat euro-méditerranéen.

## **Nous accusons l'UNICE**

Communiqué : Citoyens européens, il nous faut interpellier vertement l'UNICE, à l'occasion de son Sommet européen des Affaires

Dès qu'a été connue l'intention de l'UNICE (Union des Confédérations Industrielles et d'Employeurs d'Europe) d'organiser à Bruxelles son Sommet européen des Affaires (du 9 au 11 juin 2000), un comité de coordination s'est constitué en vue de rassembler tous les citoyens européens qui en ont ras-le-bol de voir l'UNICE organiser, avec la complicité de la Commission européenne, une manifestation pompeusement auto-thuriféraire et totalement imméritée.

Ce comité a produit le texte "NOUS ACCUSONS", auquel beaucoup d'entre vous ont immédiatement apporté leur soutien. L'UNICE n'a aucune raison de se féliciter des résultats de son action de lobbying auprès des autorités européennes et encore moins de son impact sur le développement économique de la société. Il est grand temps maintenant d'interpeller l'UNICE, à l'occasion de sa grand-messe solennelle. Il est impératif qu'elle entende ce qui doit lui être vertement reproché. C'est pourquoi, le comité national de coordination a rassemblé les décisions d'action qui se sont manifestées jusqu'ici, et peut vous proposer d'organiser différentes manifestations publiques,

conférences et rassemblements, d'une manière coordonnée, en les intégrant dans le calendrier particulièrement dense des événements du début de juin.

Ces manifestations sont respectivement :

1- le mercredi 7 juin en soirée, invitation est faite à tous les groupements de lutte et de résistance contre le néolibéralisme d'organiser, dans toutes les villes de Belgique où la chose est possible, des animations, débats, groupes de discussion et d'échange, sur le texte publié par l'UNICE au mois d'octobre 1999, à l'occasion de l'installation de la nouvelle Commission européenne, présidée par Romano Prodi ;

2- le jeudi 8 juin de 19h à 23h à Bruxelles, dans une salle proche du Parlement européen, une large conférence-débat, avec des orateurs internationaux, à laquelle sont invitées à participer les délégations, les plus nombreuses possible, en provenance des rassemblements locaux ;

3- la journée du vendredi 9 juin, participation à l'important colloque qui aura lieu au Parlement belge à propos de la taxation des mouvements financiers spéculatifs (plus généralement appelée symboliquement Taxe TOBIN). Des orateurs prestigieux sont prévus. Ce colloque est accessible au public et nous vous invitons à y participer.

4- la rédaction d'un livre blanc, reprenant les interventions et les contre propositions à celles formulées par l'UNICE, avec publication à l'automne.

Durant cette semaine plusieurs autres événements seront organisés :

- le sommet du P7 (les 7 pays les plus pauvres) au Parlement européen les 7,8 et 9 juin, sur le thème de l'eau, ressource de notre planète qui ne peut être considérée comme un bien de consommation réglementé par le marché privé ;  
- un Forum Social européen, qui se tient à Bruxelles le 7 juin. Nous profitons à la fois de l'audience et de l'importance de ces autres événements pour faire entendre le discours et les propositions alternatives que nous voulons opposer à l'UNICE. Nous rappelons par ailleurs que le week-end du 10 au 12 juin est celui de la Pentecôte, et que le 10 à 19h se déroule l'ouverture inaugurale de l'EURO 2000.

Nous espérons pouvoir compter personnellement sur vous, tous les initiateurs dans les mouvements, les régions, les réseaux en Belgique et à l'étranger :



attac

- pour la diffusion de cette information (pas uniquement par mail si possible),
- du suivi de l'organisation des manifestations,
- d'assurer les "retours" vers le secrétariat.

Des informations complémentaires et du matériel de mobilisation seront disponibles à partir du 25 avril prochain. Bien à vous tous,

Le comité organisateur, Association pour la paix, Attac Belgique francophone, Attac Vlaanderen, ...

Adresses de contact et secrétariat : Jürg Schuppisser, Association pour la paix, (AP) 103 rue Potagère, 1210 Bruxelles tel : 32 2 / 223 35

33 - fax : 32 2 / 223 39 82 - E-mail : [associationpaix@freegates.be](mailto:associationpaix@freegates.be)  
Daniel Spoel (Attac Belgique francophone) tel : 32 2 / 523 98 54 - fax : 32 2 / 522 60 53 - E-mail : [djf\\_spoel@compuserve.com](mailto:djf_spoel@compuserve.com)  
Eric Goeman (Attac Vlaanderen) tel - fax : 32 9 / 372 44 91 - E-mail : [egoeman@planetinternet.be](mailto:egoeman@planetinternet.be)

UNICE – Priorités pour la nouvelle Commission <http://attac.org/fra/libe/doc/unicefr.htm>  
« Nous accusons » voir Courriel d'information n°116

### **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>

- Mardi : LYON – AIX EN PROVENCE – POITIERS – SEICHAMPS – FORCALQUIER – AVIGNON – Tout l'Ariège (09)
- Mercredi : MARSEILLE – SAINT DENIS (93) – PARIS 11 – RENNES – PARIS NORD OUEST – TOULOUSE – PAMIERS – PARIS (Manifestation pour l'annulation de la dette)
- Jeudi : NIMES – PARIS 13 – RENNES – ROUEN – SAINT ETIENNE – AVIGNON – TOULOUSE – FOIX
- Vendredi : SAVOIE – BAGNERES DE BIGORRE – DIE – QUIMPERLE – FOIX - NANCY